

# Annonces légales

## COMMUNE DE MURATO AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Commune de MURATO  
Lieu-dit PERU - 20239 MURATO

Tél. : 04 95 37 60 10 - Télécopie : 04 95 37 25 17

**Correspondant :** Monsieur le Maire

**Objet du marché :** Réhabilitation du réservoir d'eau potable de MURATO CIME

- Lot n°1 - Génie civil
- Lot n°2 - Equipements

**Renseignements relatifs au marché :** Il est prévu une décomposition en lots  
**Nature et étendue des travaux :**

Lot n° 1 : Génie civil

- Préparation du support puis réalisation d'une résine armée pour l'étanchéité intérieure d'un réservoir d'eau potable.

- Réalisation de l'étanchéité de la toiture.

- Terrassement des voiles pour réalisation d'un drainage périphérique accompagné d'une étanchéité extérieure des voiles remblayés.

- Enduit de couleur extérieur.

- Démolition de la chambre de vannes et reconstruction selon dimensions imposées par les pièces hydrauliques.

- Fourniture et pose d'équipements annexes (échelles intérieure et extérieure, caillottes, garde-corps, tampon aluminium, clôture).

Lot n°2 : Equipements

- Fourniture et pose d'un système de chloration au chlore liquide alimenté par panneaux solaires et asservis au débit consommé sur deux (2) canalisations.

- Equipement de télésurveillance pour renvoi d'alarme de niveau bas.

Chaque lot donnera un marché public unique.

Chaque candidat peut présenter une offre pour un ou plusieurs lots, étant précisé que dans le dernier cas, le candidat doit présenter une offre par lot.

**Variante :** Autorisées pour tous les lots.

**Procédure de passation :** Procédure adaptée Article 28 du CMP avec possibilité de négociation.

**Durée du marché ou délai d'exécution :**

Lot 1 : Deux mois et demi (2,5) mois

Lot 2 : Un mois et demi (1,5) mois

**Date prévisionnelle de commencement des travaux :** Fin mars 2015

**Critères de sélection des candidatures :** Garanties et capacités professionnelles, techniques et financières.

**Conformément aux articles 43 à 46 du Code des Marchés Publics, les candidats devront fournir :**

Situation juridique - Références requises :

- Imprimé DC1 «Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants»,

Imprimé DC2 «Déclaration du candidat» comprenant les renseignements permanents du candidat,

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire,

- Une déclaration sur l'honneur du candidat certifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP, qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales et qu'il respecte l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du Code du travail (comprise dans le DC2).

Les imprimés DC sont téléchargeables sur <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>

**Capacité économique et financière - Références requises :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (Imprimé DC2).

**Référence professionnelle et capacité technique - Références requises :**

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;

- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants ;

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marché de même nature ;

- Attestation d'assurance garantie décennale et responsabilité civile se rapportant à la nature des prestations à exécuter ;

- Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour présenter sa candidature : Production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières et production d'un engagement écrit de chacun de ces opérateurs justifiant que le candidat dispose de leurs capacités pour l'exécution du marché.

**Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché :**

- Pièces prévues aux articles D 8222 5 1° du Code du travail et D. 243-15 du Code de sécurité sociale ;

- Imprimé NOT12 ou attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou documents équivalents en cas de candidat étranger.

- Un extrait de l'inscription au RCS (K ou K-bis), délivré par les services du Greffe du Tribunal de commerce et datant de moins de 3 mois ou une carte d'identification justi-

fiant de l'inscription au RM.

Si les documents fournis par le candidat ne sont pas rédigés en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- La valeur technique : 60%

- Le prix des prestations : 40%

**Date limite de réception des offres :** 16 Mars 2015 - 11 h 00

**Délai de validité des offres :** 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :**

Téléchargement gratuit du dossier de consultation et de l'avis d'appel public à la concurrence via le profil d'acheteur : <https://www.achatspublicscorse.com>. Les soumissionnaires pourront s'identifier sur le site et indiquer une adresse courriel permettant de façon certaine une correspondance électronique pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications

Sur support papier remis contre paiement des frais de reprographie s'élevant à 50 € et réglés par chèque (application de l'article 41 du Code des Marchés Publics).

Pour les modalités de retrait des documents, se référer au règlement de la consultation ou aux conditions générales du profil d'acheteur.

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et /ou technique peuvent être obtenus :** BET POZZO DI BORGIO - Lot Arbuceta - Ceppe - 20620 BIGUGLIA - Tél. : 04 95 30 59 69 - Fax : 04 95 30 60 02

E-mail : [bastia@pозzodiborgio.fr](mailto:bastia@pозzodiborgio.fr)

**Modalité et adresse de remise des plis :** Transmission des candidatures et des offres sur support papier ou par voie électronique.

Les candidats doivent choisir un seul mode de transmission : La transmission électronique de leurs candidatures et de leurs offres via la plate-forme de dématérialisation : <https://www.achatspublicscorse.com> ou la transmission sur support papier adressé à Monsieur le Maire de la Commune de MURATO - 20239 MURATO.

Les différentes modalités de transmission sont décrites dans le règlement de la consultation.

En cas de difficulté pour télécharger les documents et /ou remettre l'offre sur la plate-forme, une infoline est mise à disposition des candidats au 08 92 43 43 63 (0,34€/min) du lundi au vendredi : 09 h 00 /12 h 30 et 14 h 00 /18 h 00.

**Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'instruction des recours :** Tribunal Administratif - Chemin Montépiano - 32200 BASTIA

Tél. : 04 95 32 88 66 - Fax : 04 95 32 38 55

**Date d'envoi à la publication :** 19 Février 2015.

Le Maire,

## DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DE LA HAUTE-CORSE AVIS

LE PRÉFET DE LA HAUTE-CORSE

Informe le public qu'une demande d'autorisation administrative concernant la construction du terre-plein intérieur nord-est du port de commerce de Bastia sur la commune de Bastia a été présentée par la Collectivité Territoriale de Corse. L'autorisation a été délivrée au titre du code de l'environnement, par arrêté préfectoral n° 2015029-0004 en date du 29 Janvier 2015.

Le pétitionnaire a été autorisé à procéder aux travaux suivant les prescriptions contenues dans l'arrêté.

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture, copie en est déposée en Mairie de Bastia et peut y être consultée.

En outre, pendant la durée minimale d'un mois, un extrait de l'arrêté est publié par voie d'affichage à la Mairie de Bastia en vue de l'information des tiers et des propriétaires intéressés.

Le Chef du Service  
Eau - Forêt - Risques,  
Alain LE BORGNE.

Avis

Par déclaration en date du 9 Février 2015 faite au Greffe du Tribunal de Grande Instance de BASTIA sous le numéro 2B033 15/00051, Madame Madeleine CHIARONI épouse CRISTOFARI, sans profession, née le 10 Janvier 1952 à BASTIA (20200), demeurant à BASTIA (20200) Chemin de Vetrice Lieu-dit Monserato, agissant en sa qualité d'héritier en vertu de la loi, a déclaré accepter à concurrence de l'actif net la succession de Monsieur Ange François CHIARONI, né le 15 octobre 1954 à BASTIA (20200), en son vivant demeurant à BASTIA (20200) Chemin de Vetrice Monserato, décédé à BASTIA (20200) le 24 Septembre 2014.

Le déclarant a élu domicile en l'office notarial de Maître Patrick FOUQUET, Notaire à VILLE DE PIETRABUGNO.

Pour insertion.